

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° P19-0034690
35005.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3731

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Afrite Bennani Harkine

Date de naissance :

25/1

Adresse :

Résidence Andaloussie 7 au 45 n° 2
Casablanca

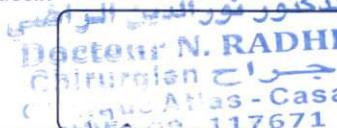
Tél. : 0661357409

0661472229

Total des frais engagés : 10.000,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

07/07/20

Nom et prénom du malade :

Afrite Bennani Harkine

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Sehîfe

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 08/07/2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>olycineur 27, Rue Jean Jaurès Tél : 05 22 22 22 22 RADILOGIE Dr. RADOUANE KHAOUAS Dr. RADIOLOGIE</i>	<u>2020-07-20</u>	<u>Varfuctur G-fermat</u>	<u>1000 D.H</u>

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d'explorations.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Mme AFRIT E. BEN NOUN

HAKIMA.

Tom Thoracique - C

الدكتور نور الدين الراضي
Dr. Nour Eddine RADHI
Chirurgien E. 1
Polyclinique Atlas - Casablanca
Tél: 05 22 27 40 43
RADIOLOGIE

Polyclinique **Atlas**
27, Rue Jean Jaurès - CASABLANCA
Tél: 05 22 27 40 43
RADIOLOGIE

POLYCLINIQUE ATLAS

MULTIDICIPPLINAIRE

+212 5 22 27 94 94 FAX +212 5 22 27 90 00
CASABLANCA

BULLETIN D'ADMISSION ET DE SORTIE

Date d'entrée 08/07/2020 Heure 16:08

Nom et Prénom du patient Mme AFRITE BENNANI HAKIMA Age ou Date Naissance 0 -

N° Cin du patient ou du tuteur

Adresse

Téléphone

Personne à appeler en cas d'urgence

Médecin traitant

Durée prévue d'hospitalisation (jours) : 0,00

Motif d'hospitalisation

Affiliation à une couverture maladie NON

Partie réservée aux admissions des patients affiliés à une couverture maladie

Nom et prénom de l'assuré

Lien de parenté

Organisme assureur

Mode de paiement PAYANT

Nom et prénom du signataire :

Signature

Partie à compléter à la sortie

Date Sortie 08/07/2020 Heure Durée d'hospitalisation (jours) 0,00

Nom et prénom du signataire

*Polyclinique Atlas
27, Rue Jean Jaurès - CASABLANCA
Tél : 05 22 27 40 43
RADIOLOGIE*

Le : 08/07/2020 16:20

Références 3184 / Payant
Entrée / Sortie : 08/07/2020 - 08/07/2020

N° 543441

Le Docteur RADOUANE KHADIJA

présente à Mme AFRITE BENNANI HAKIMA

sa note d'honoraire s'élevant à la somme de
250,00 Dhs (DEUX CENT CINQUANTE DIRHAMS)

et le prie d'agréer l'expression de ses sentiments distingués.

Dr. RADOUANE Khadija
RADIOLOGUE
Polyclinique Atlas
27, Rue Jean Jaures - CASABLANCA
Tél : 05 22 21 40 48
RADIOLOGIE
Cachet et signature



POLYCLINIQUE ATLAS

MULTIDICIPPLINAIRE

+212 5 22 27 94 94 FAX +212 5 22 27 90 00

polyclinique *Atlas*
ANFA

Coelio - Chirurgie
Chirurgie générale
Chirurgie de l'obésité
Chirurgie carcinologique

F A C T U R E

N° : 3184 / 2020 du 08/07/2020

Nom du patient	Modalité de paiement	Période hospitalisation
Mme AFRITE BENNANI HAKIMA	Payant	08/07/20 08/07/20

Désignations des prestations	Lettres Clé	Nbre	Prix unitaire	Montant DH
T.D.M THORACIQUE	Z	1,00	750,00	750,00
			Sous/Total	750,00
			Total clinique	750,00
DR. RADOUANE KHADIJA (radiologue)	TDM	1,00	250,00	250,00
			Sous/Total	250,00
			Total autres prestations	250,00

Arrêtée à la somme de : MILLE DIRHAMS	TOTAL GENERAL	1 000,00
Encaissé espèce. Encaissé chèque CHQN°0864/AWB	Total 1 000,00	Solde 1 000,00

POLYCLINIQUE ATLAS
27, Rue Jean Jaurès CASABLANCA
Tél : 05 22 27 40 43
RADIOLOGIE

Mr AFRITE BENNANI HAKIMA

Le 08/07/2020

TDM THORACIQUE :

Technique : Série Axiale en acquisition volumique sans injection de PDC.

Résultats :

- Trois nodules sous pleuraux postéro-basaux droits infra centimétriques, le plus volumineux mesure 6mm de diamètre
- Absence de nodule ou micronodule pulmonaire décelable
- Absence de foyer évolutif décelable
- Absence d'adénopathie médiastinale de taille significative
- Absence d'épanchement pleuro-péricardique
- Absence de lésion osseuse d'allure suspecte
- Malposition cardio-tubérositaire

Conclusion :

- Nodules sous pleuraux postéro-basaux droits d'allure ganglionnaire : à contrôler
- Malposition cardio-tubérositaire

Confraternellement

Polyclinique *Atlas*
27 Rue Jean Jaurès - CASABLANCA
Tél: 05 22 27 40 45
RADIOLOGIE

Dr. RADOUANE Khadija
RADIOLOGUE